

COMPTE RENDU
(dernières informations concernant la statue de Béatrice de Savoie)
juin 2014

Les deux visites aux Echelles de Monsieur Humbert De Rivaz (Architecte des Bâtiments de France) ont permis de mieux cerner la problématique d'installation de la statue de Béatrice de Savoie aux Echelles.

L'implantation de la statue

Le site choisi sera déterminant pour la réussite de notre projet. M. De Rivaz est formel : la place de la statue doit se trouver au centre du bourg, parfaitement visible, accessible dans un cadre sécurisé et tranquille, au cœur de l'histoire échelloise. Plusieurs emplacements sont possibles mais ce dernier constate, après avoir fait le tour de la ville, qu'il n'existe pas de place susceptible de rassembler la population et favoriser la convivialité que l'on retrouve désormais dans toutes les agglomérations (place et rue piétonne). Par exemple, installer la statue face à la commanderie, de l'autre côté de la route, en rendant piéton l'ensemble au lieu et place des parkings et en aménageant l'ensemble avec du mobilier urbain adapté serait véritablement le meilleur des choix. La condition, cependant, se situe dans la volonté des décideurs de recréer ce cadre qui exige la modification de certaines habitudes locales (parkings essentiellement).

La commanderie

La visite du bâtiment de la commanderie jusqu'au faîtage l'a intéressé et nous pensons que la fameuse clé de voûte comme les combles et la poivrière mériterait des visites organisées (après nettoyage des escaliers et des combles toutefois).

De nombreuses personnes souhaitent visiter le bâtiment. La population locale connaît-elle seulement ce haut-lieu de leur histoire ? Pourquoi ne pas organiser des visites à l'occasion de la prochaine foire-braderie du 14 juillet ?

La pierre romaine

Enchâssée dans un mur côté rue, ce morceau de pierre romaine est masqué par un chenaux qu'il conviendrait de déplacer. Mais, pour une raison d'esthétique évidente, le chenaux devrait être déplacé derrière la porte d'entrée dans la propriété. Est-ce possible ? Avec quel niveau de difficultés ? La commune, représentée par J.M. Buisson et M. Arnoldi, doivent étudier ces questions avec la propriétaire.

Les couvertures des toits des Echelles

M.De Rivaz, depuis les hauteurs de la ville, nous a fait toucher du doigt l'importance de l'aspect des toitures, couvertes par des matériaux divers, de teintes et de formes diversifiées. Il conseille de faire prendre conscience aux habitants de l'importance de respecter l'aspect traditionnel de la couverture en tuiles-écailles de dimension traditionnelle.

Suite à nos échanges, il apparaît que nous devons aussi redéfinir les conditions de notre intervention sur ce projet. Serons-nous maître d'œuvre (agissant pour le compte de la commune des Echelles sous contrat) ou maître d'ouvrage (pleinement indépendant et propriétaire de l'œuvre) ? La réponse à cette question est fondamentale en sachant qu'il convient, au préalable, d'obtenir du conseil municipal une décision ferme concernant l'implantation de celle-ci et la fixation de toutes les conditions du projet.